

MAI 2023

# FONTENILLESINFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**INTERCOMMUNALITÉ**  
PAGES 4-5



**BUDGET**  
PAGES 8-9



**ENFANCE**  
PAGES 10-11



**CULTURE**  
PAGES 12-13



**VIE ASSOCIATIVE**  
PAGE 15



**SANTÉ**  
PAGE 16



**ENVIRONNEMENT**  
PAGE 18



Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,

Comme chaque année, ce premier trimestre est rythmé par les obligations financières de la collectivité, à savoir la clôture des comptes 2022, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et le vote du Budget 2023 par le Conseil Municipal. Vous trouverez dans ce nouveau numéro un dossier complet.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, notre commune a rejoint la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain. C'est l'aboutissement de nombreux mois de travail, de concertations, de négociations entre les trois collectivités et les services de l'État. Cette intégration placera notre commune dans une logique de territoire et de bassin de vie, tournée vers la Métropole toulousaine. Dès à présent, de nombreux projets ont été lancés au sein du Grand Ouest Toulousain, comme par exemple le plan de mobilité (développement des transports en commun, cheminements doux...) ou l'aménagement du territoire avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Cette adhésion au Grand Ouest Toulousain a permis, il y a quelques semaines, le lancement des travaux de déploiement de la fibre. À cette occasion, Haute-Garonne Numérique 31 organisera **une réunion publique le 31 mai prochain** afin de présenter le calendrier des travaux et les prochaines phases de ce déploiement.

Certaines compétences qui étaient portées par notre ancienne intercommunalité redeviendront communales, comme la petite enfance, l'enfance (gestion des ALAE et ALSH) et la jeunesse.

Pour la compétence des déchets, d'importants changements sont à prévoir. En effet, fin 2022, le Grand Ouest Toulousain a voté en conseil communautaire la mise en place d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (anciennement TOEM) qui est prélevée avec la taxe Foncière. À travers ce nouveau modèle de taxation, l'objectif est de réduire la production de déchets et par conséquent leurs traitements (nous savons que pour les collectivités, ces coûts de traitement seront de plus en plus élevés). D'où l'importance d'augmenter le tri sélectif ainsi que le compostage (obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024). Ce nouveau principe de levée s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à Fontenilles.

J'entends et partage vos inquiétudes sur ce nouveau dispositif. Je comprends son objectif, réduire nos déchets, mais j'aurais souhaité une mise en œuvre progressive de la diminution des levées dans le temps. Afin de répondre à toutes vos interrogations, expliquer la démarche, la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain organisera **une réunion publique le 14 juin prochain**.

En mars dernier, se sont déroulés les premiers conseils de quartiers. Accompagnés par les référents bénévoles et les élus référents des quartiers, nous avons pu partager les points d'actualités, les projets à venir et répondre à vos questions et attentes. Vous avez été nombreuses et nombreux à y participer (environ 250 personnes) et je tenais sincèrement à vous remercier. Je suis et resterai toujours attaché à garder cette proximité, à répondre à vos interrogations, à vous expliquer et vous apporter tous les éléments, cela restera ma priorité et la démarche des élus.

Sincèrement,  
Christophe Tountevich  
Maire de Fontenilles



SCANNEZ-MOI

## RETOUR SUR LES PREMIERS CONSEILS DE QUARTIERS

Au mois de mars, les référents habitants et les élus référents des différents quartiers de Fontenilles, accompagnés de Monsieur le Maire, ont animé les premières réunions des conseils de quartiers pour **4 des 5 secteurs** :  
Centre Bourg / Espèche - Magnolias - Taillade / Les Genêts - Saint Flour - Caperan / Cantalauze - Cammarty. Ils ont rassemblé environ **250 Fontenilloises et Fontenillois**.

Le conseil de quartier "Portes de Saves - Lalanne - Génibrat" s'est organisé à

son tour et a tenu sa première réunion au mois de mai. Toutes ces rencontres ont donné lieu à des échanges riches et constructifs autour des sujets d'actualité pour Fontenilles, des questionnements sur les projets à venir et un recensement des thématiques qui intéressent les habitants de chaque quartier. Chaque réunion s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Un compte-rendu pour chaque quartier vous est proposé par les référents et est disponible sur le site

internet de la Ville. Vous pouvez aussi contacter vos référents en utilisant le formulaire à votre disposition, également sur le site. **Merci à toutes et tous d'avoir répondu présents.**



## HOMMAGE À FRANÇOISE VAISSETTE



Le 23 décembre 2022 Françoise Vaissette nous quittait. Pendant plusieurs décennies, de 1971 à 2013, elle a occupé le poste de Secrétaire Générale, puis de Directrice Générale des Services au sein de notre commune, succédant à son père lui-même secrétaire de mairie. Avec rigueur et professionnalisme, elle a accompagné les agents et les élus dans l'organisation administrative de notre collectivité et l'évolution des services, la population étant passée de 1215 habitants en 1974 à 5298 en 2013. Nous garderons le souvenir d'une personne dévouée à sa commune comme l'avait été sa maman Hélène Trinqué, institutrice puis directrice d'école à Fontenilles pendant de longues années. Le Conseil Municipal et les agents de la Ville adressent toutes leurs pensées à son époux et à sa famille.

## CONSEIL MUNICIPAL

**M. Marc Loubeau** et **M. Jonathan Comblat** quittent le Conseil Municipal pour raisons professionnelles, nous leur souhaitons une excellente continuation pleine de réussite dans leur parcours. Ils sont respectivement remplacés par **M. Christophe Deschamps** et **Mme Marie-Pierre Persyn** à qui nous souhaitons la bienvenue.



Marc Loubeau



Jonathan Comblat



Christophe Deschamps



Marie-Pierre Persyn





## FONTENILLES REJOINT LE GRAND OUEST TOULOUSAIN !

Le 1<sup>er</sup> mai dernier, Fontenilles a rejoint les sept communes du territoire, accédant ainsi à de nouveaux services et adhérant aux grands projets de la communauté de communes. Poursuite de la présentation initiée dans notre dernier numéro qui entre plus en détails dans les missions de l'intercommunalité.

### LE GRAND OUEST TOULOUSAIN À VOTRE SERVICE

À travers ses compétences environnementales, d'aménagement de l'espace et du vivre ensemble, Le Grand Ouest Toulousain met au service de la population de nombreux services publics.

#### L'ACTION SOCIALE

Le Grand Ouest Toulousain gère les quatre centres sociaux du territoire. Ces lieux de rencontre, d'animations, d'information et d'orientation sont ouverts à toutes les générations.

L'action sociale étant un enjeu majeur pour l'intercommunalité, d'autres dispositifs existent pour faciliter l'accès aux droits et lutter efficacement contre la fracture numérique.

Ainsi, l'espace France Services, situé à Plaisance-du-Touch accueille, oriente et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives et numériques. Un conseiller numérique propose également des ateliers numériques gratuits individuels ou collectifs, sur l'ensemble des communes du territoire.



#### LE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

L'intercommunalité a lancé en 2021, le site Internet **J'achète dans ma ville**, permettant de promouvoir l'achat local. Celui-ci référence gratuitement les commerces et les artisans locaux, valorise les savoir-faire et produits locaux et met en réseau les commerces et artisans pour l'organisation d'animations commerciales.



#### L'ENVIRONNEMENT

À Fontenilles, la communauté de communes collecte désormais en porte-à-porte les ordures ménagères et les emballages dans les bacs distribués gratuitement aux foyers fontenillois. Pour aller plus loin dans la réduction des déchets, Le Grand Ouest Toulousain accompagne les habitants au tri des biodéchets (compostage). De plus, il sensibilise les publics dès le plus jeune âge à la transition écologique grâce notamment au programme pédagogique **Watty**.



## LES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tourné vers l'avenir, Le Grand Ouest Toulousain exprime des valeurs fortes de **solidarité, de cohésion, d'attractivité et de développement durable**.

### RÉDUIRE LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES DE 15%

L'État impose une réduction de 15% du volume des déchets ménagers et assimilés avant 2030.

Par ailleurs, avec la hausse globale des énergies, du traitement des déchets, de la taxe globale des activités polluantes, une refonte de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères était nécessaire.

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) sera mise en place à Fontenilles. Celle-ci participe à la fois à un objectif écologique avec l'incitation à la réduction du volume des déchets et à un objectif économique permettant d'équilibrer le coût du service de collecte et du traitement des déchets.



La première tarification de la TEOMi sera appliquée en 2025. Pour plus d'informations :



### RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION TEOMI

Mercredi 14 juin à 18h30  
Espace M. Clermont

Pour les foyers qui ne seraient pas encore équipés de nouveaux bacs de collecte, Le Grand Ouest Toulousain tiendra une dernière permanence le **mercredi 21 juin de 9h à 13h et de 14h à 17h au centre technique municipal de Fontenilles, 1 avenue Claude Chappe.**

Plus d'informations : Pôle Environnement - Service TEOMi : 05 34 55 46 10 (tapez 5) ou [fontenilles.environnement@grandouesttoulousain.fr](mailto:fontenilles.environnement@grandouesttoulousain.fr)

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE

Le Grand Ouest Toulousain a pris la compétence **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Depuis, la communauté de communes conduit les procédures d'évolution des PLU communaux, en lien étroit avec les communes. Après avoir élaboré un « Pré-PADD\* » au cours de l'année 2021 pour définir les grandes orientations stratégiques d'aménagement du territoire intercommunal, il est prévu de prescrire le PLUi à l'été 2023.

\*Le PADD est le « Plan d'Aménagement et de Développement Durable » : une des pièces obligatoires d'un PLUi.

### FAVORISER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Afin d'accompagner l'adhésion à **Tisséo Collectivités** pour l'ensemble des communes du territoire ; la communauté de communes a décidé, début 2022, d'élaborer un **schéma directeur des mobilités** afin de définir ses orientations stratégiques pour développer les alternatives à la voiture individuelle. Le plan d'actions sera finalisé à l'été et le schéma directeur proposé au conseil communautaire à l'automne 2023. Celui-ci constituera la contribution du Grand Ouest Toulousain au prochain Plan de Mobilités qui sera lancé par Tisséo début 2024.



### PILOTER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Le Grand Ouest Toulousain encourage un **aménagement vertueux des zones économiques** tout en préservant la diversité des activités, l'emploi pour toutes et tous et les mobilités en faveur d'un équilibre durable.

L'intercommunalité a élaboré un **schéma de développement éco-**

**nomique**, fil conducteur permettant de mener des actions concrètes pour les années à venir afin de positionner le territoire sur de nouveaux axes de développement et de concrétiser une stratégie de développement économique durable.

### LANCER LE PLAN CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE TERRITORIAL

Pour lutter contre le réchauffement climatique et construire une société post-carbone, Le Grand Ouest Toulousain lance son **plan climat air énergie territorial (PCAET)** comme une opportunité pour toutes et tous de saisir ce levier pour contribuer au dynamisme territorial et favoriser la transition énergétique et écologique.

### UN TRANSFERT DE COMPÉTENCES RÉUSSI

L'équipe municipale salue le travail accompli depuis 2021 par les directions et les services des deux intercommunalités, **La Gascogne Toulousaine et Le Grand Ouest Toulousain**, ainsi que les services de la commune et ceux de l'État qui ont tous œuvré à régler les questions juridiques et financières et à mettre en place le fonctionnement de cette nouvelle coopération dans les meilleures conditions pour toutes les parties.

#### RAPPELS

- La compétence **Petite Enfance / Enfance / Jeunesse** est revenue à la Ville de Fontenilles qui a repris services et personnels. Lire en pages 8 et 9.
- La convention avec le Muretain Agglo étant renouvelée, la **déchetterie de St-Lys est toujours accessible pour les Fontenillois.**

### RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION FIBRE avec Haute-Garonne Numérique

Mercredi 31 mai à 18h30  
Espace M. Clermont



## POLICE MUNICIPALE

Le responsable de la Police Municipale a récemment quitté ses fonctions pour poursuivre sa carrière dans un autre département. Nous le remercions pour ces cinq années passées au service des Fontenilloises et des Fontenillois et nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles missions.

Dès la connaissance de ce départ fin janvier dernier, nous avons lancé immédiatement le recrutement de son remplaçant. À l'heure où nous rédigeons ce

nouveau numéro, son remplacement est en cours de finalisation. Il faut savoir que le contexte de recrutement, même dans la fonction publique, s'avère difficile dans de



nombreux domaines, dont celui de la Police Municipale.

La nomination de son remplaçant est donc imminente. Son action s'inscrira pleinement dans la démarche souhaitée par l'équipe municipale à savoir une participation active au maillage social de notre territoire, développer une relation de proximité et de confiance avec les administrés, les rassurer et sécuriser en privilégiant la prévention et la participation.

## PROJET TRAVAUX

### LE PROJET PLAINE DES SPORTS

Le Conseil Municipal a attribué le 18 avril 2023 le marché de travaux d'aménagement de la Plaine des Sports Christian JUMEL. Ce projet important pour la ville a pour objectif de venir renforcer les infrastructures existantes et d'ouvrir cet espace au plus grand nombre pour une pratique libre et accessible à toutes et tous. Il est le fruit d'un travail mené en étroite collaboration avec le tissu associatif et les futurs utilisateurs, notamment les jeunes par l'intermédiaire du Point d'Accueil Jeunes.

Les aménagements prévus sont les suivants :

- **Un terrain synthétique**, qui viendra s'ajouter aux équipements existants afin d'offrir de nouvelles possibilités de pratique aux utilisateurs toujours plus nombreux. Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux d'origine naturelle composant le terrain qui sera utilisable toute l'année.

- **La création de 2 courts de tennis + un mur en extérieur**, avec pour objectif de regrouper tous les terrains de tennis au plus près des terrains couverts. La superficie ainsi libérée en cœur de ville permettra la création d'un espace arboré dans le cadre d'un projet de réaménagement global autour de l'Espace Marcel Clermont.



- **Une zone de pratique libre** : un pumtrack (parcours en boucle constitué de bosses et de virages relevés, pouvant être utilisé par des VTT, BMX, trottinettes, skates...), une aire de fitness et un demi-terrain de football enherbé. Ces équipements seront ouverts et accessibles à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

La Ville est déjà assurée de percevoir 80% de subvention sur la réalisation du terrain synthétique. Elle poursuit ses démarches auprès des financeurs pour espérer le même niveau de financement sur les autres équipements. Ce projet a pour ambition de donner une nouvelle dimension au sport à Fontenilles, de permettre à tous les habitants de s'approprier la Plaine des Sports Christian JUMEL, et d'en faire, au-delà de l'usage des associations, un lieu de vie - vecteur de lien social - qui contribuera à l'attractivité de notre commune. Un dossier spécifique sera fait dans un prochain numéro.

## LES TRAVAUX DU PREMIER SEMESTRE 2023 EN IMAGES

..... POUR NOTRE QUOTIDIEN .....

### CRÉATION D'UN ABRI aux Genêts

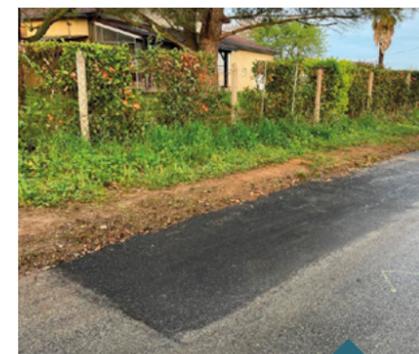


..... POUR NOS ENFANTS .....



### LES TRAVAUX DE LA CRÈCHE SE POURSUIVENT suivant le calendrier prévisionnel établi

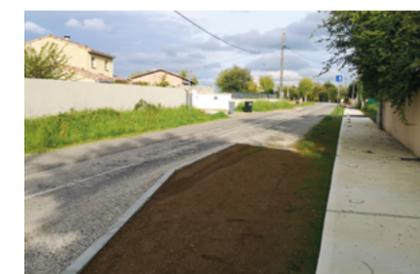
## POUR VOTRE SÉCURITÉ



### REPRISE VOIRIE ET SÉCURISATION Chemin de Fonbrennes



### RÉALISATION DE MAINS COURANTES derrière la maison Micquel



### ROUTE DE BONREPOS

Des travaux de sécurisation (cheminement piéton) ont été réalisés sur la route de Bonrepos / Aussonnelle. Nous n'avons volontairement pas poursuivi ces travaux jusqu'au rond-point de la RD37. En effet, des discussions sont toujours en cours avec le Conseil Départemental 31 afin de sécuriser cette fois-ci la traversée de la RD37 au niveau du rond-point. À ce jour, ce sont **plus de 15000 véhicules** qui empruntent quotidiennement la déviation de notre commune. Il est nécessaire d'avoir un aménagement sécuritaire à ce niveau, c'est le souhait de la collectivité et une donnée primordiale avant de poursuivre ces aménagements piétonniers.

### POSE DE COUVERTINES sur la passerelle sur l'Aussonnelle menant au Chemin du Val





## LE BUDGET PRIMITIF 2023

### UN CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE EN 2023

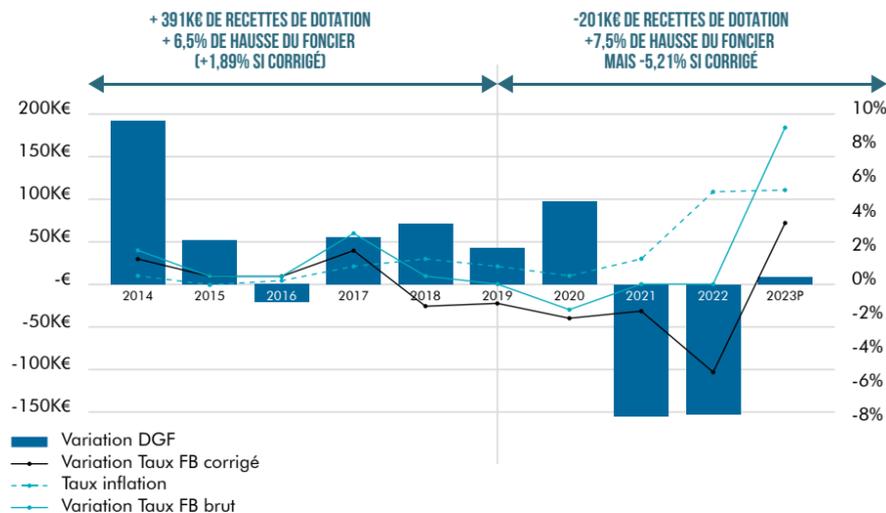
Après le débat d'orientations budgétaires intervenu le 7 février, le Conseil Municipal a voté le 21 février son Budget Primitif pour 2023.

Ce dernier ne s'inscrit pas en continuité avec les précédents exercices puisqu'il a intégré le changement d'intercommunalité au 1<sup>er</sup> mai 2023 et donc un transfert de compétences autant de la CCGT vers la commune que de la commune vers Le Grand Ouest Toulousain.

De fait, les inscriptions budgétaires jusqu'au 30 avril ont été faites à périmètre constant tandis qu'au 1<sup>er</sup> mai elles intègrent les dépenses et les recettes relatives à la reprise de la compétence Petite Enfance / Enfance et Jeunesse.

Cela se traduit concrètement par des masses financières en forte évolution, au niveau du fonctionnement, puisqu'il est prévu 8.527M€ de recettes et de dépenses en 2023 quand les prévisions étaient de 5.58 millions d'euros en 2022 (5.112M€ de dépenses réalisées).

Il est important cependant de noter que ces chiffres exceptionnels ne traduisent pas encore la réalité de ce que seront nos dépenses ou recettes en année pleine, en 2024, car ils intègrent, outre le financement de nos futures compétences, des écritures d'équilibre obligatoires de par la législation, compte tenu d'un transfert en cours d'exercice. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> juin, la CCGT va reverser à la commune l'intégralité de la fiscalité qu'elle perçoit pour Fontenilles de sorte que nous puissions à notre tour la reverser au Grand Ouest Toulousain. Cela représente un produit de fiscalité de l'ordre de 1.6M€.



### UN MANQUE À GAGNER DE 600 000€...

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent. Après la crise sanitaire en 2020 liée à la COVID19 et qui persiste encore, après la perte en 2021 d'une partie de notre **Dotations Globales de Fonctionnement** (la fraction dite « Bourg-centre »), après la guerre en Ukraine en 2022, nous sommes maintenant confrontés à une conjoncture économique inédite résultant pour l'essentiel d'une inflation, en 2022, de 5.2%. Et 2023 devrait être à l'identique. La conséquence directe pour nos finances est celle que nous pouvons tous constater au quotidien, une hausse parfois vertigineuse des prix qui a annihilé toutes nos marges de manœuvre et nous a contraint à annuler certaines dépenses, au mieux à les reporter. Pour donner un ordre de grandeur, le surplus direct sur les dépenses communales de cette inflation est supérieur à 200k€ pour 2022. Mais à cela il faut rajouter les presque 400k€ perdus au titre des dotations de l'État ; ce qui porte la perte total à environ 600k€ !

C'est donc bien avec 600 000€ en moins sur le budget communal qu'il nous faut maintenir une trajectoire

financière la plus raisonnable possible. Des économies de gestion et des coupes budgétaires ont déjà été opérées, ce qui signifie que des investissements pourtant jugés nécessaires ont été différés. Mais le compte n'y est toujours pas.

### ...JUSTIFIANT UNE AUGMENTATION DES TAXES LOCALES

C'est pourquoi il a été décidé en Conseil Municipal du 21 février d'utiliser le levier de la fiscalité et de porter le seul **taux du foncier bâti de 45.49% à 49.58%**. Rappelons que l'équipe municipale avait baissé tous les taux du foncier en 2020 (-1.49%) et les avait maintenus en 2021 et en 2022, alors même que la situation économique s'annonçait difficile et que les communes au niveau national prenaient en majorité le contrepied. Il faut aussi comparer ce qui est comparable. Si l'on considère l'inflation, le graphique ci-dessus nous montre qu'en fait, depuis 2020, c'est comme si nous avions baissé le taux de 5.21% alors même que l'état nous réduisait nos dotations de plus de 200k€. À l'inverse, malgré une hausse des dotations d'état de presque 400k€ sur 6 ans, l'équipe précédente avait augmenté les taux du foncier de 6.5% (+1.89% corrigés avec l'inflation).

À la facilité d'augmenter les taux, nous avons choisi depuis 3 ans la difficulté de réduire nos dépenses de fonctionnement et nous y sommes arrivés. Nous continuerons ainsi, à les contenir chaque fois que cela sera possible. Maintenant, confrontés à une hausse inédite des dépenses de fonctionnement, si nous voulons continuer à pouvoir investir afin de donner le meilleur cadre de vie aux Fontenillois **nous n'avons pas d'autre choix responsable que d'utiliser ce levier et c'est pourquoi nous l'avons fait**. Les taux du foncier non bâti et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires resteront inchangés. En parallèle, il est à noter que la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2023, redonnant ainsi à tous du pouvoir d'achat.

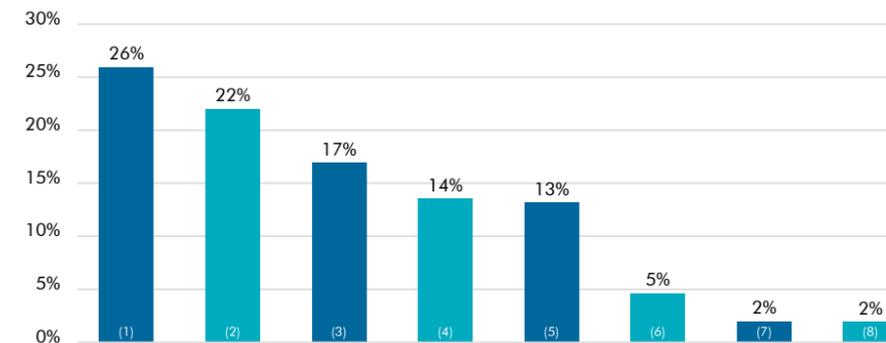
### DES POLITIQUES PUBLIQUES MAINTENUES MALGRÉ TOUT

Le graphique ci-contre vous indique quelle est la part du budget de fonctionnement pour chaque grande catégorie de dépenses. À noter que la compétence Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, dont la commune s'empare au 1<sup>er</sup> mai 2023, devrait représenter un quart du budget de fonctionnement. Suit le budget consacré aux écoles et à la restauration scolaire avec 22% des dépenses. À eux deux, donc, ces postes, incluant la masse salariale des personnels affectés, représentent donc pratiquement la moitié de nos dépenses.

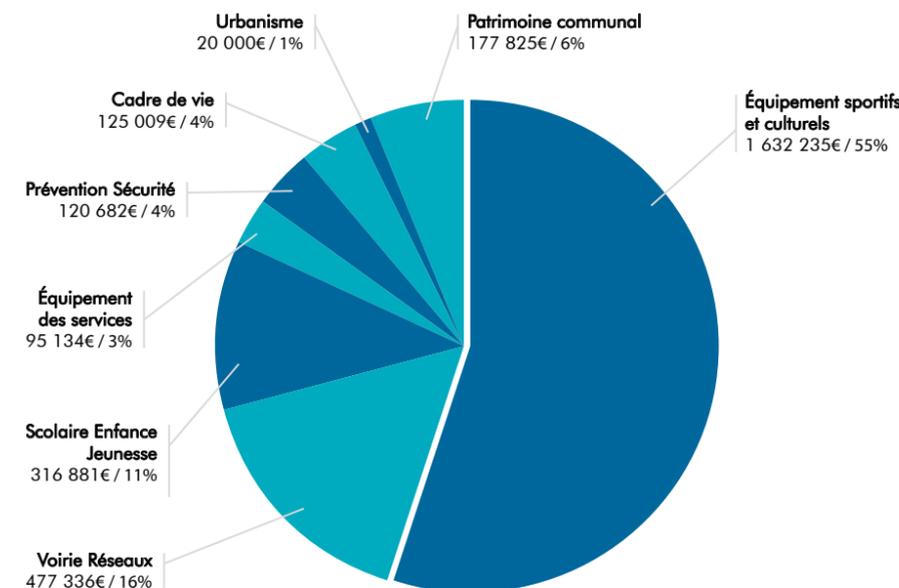
### UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT Tourné vers l'AVENIR

Par ailleurs, même si nous avons réduit le montant global de notre **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)** d'un peu plus d'un million d'euros, sur 2020-2026, nous continuerons à investir et prévoyons 2 965k€ de dépenses d'équipement en 2023 qui s'inscrivent dans la logique définie. Pour mémoire, en 2022, nous avons réalisé 2 024k€. Axe majeur pour la vie au quotidien des Fontenillois, le programme d'investissement en 2023 est tourné vers l'avenir avec notamment une cible de 55% sur l'**axe « Équipements sportifs et culturels »** notamment via la

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES (YC MASSE SALARIALE)



- (1) Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
- (2) Écoles, restauration scolaire et entretien des bâtiments
- (3) Entretien des bâtiments communaux, du matériel technique,...
- (4) Urbanisme, espaces verts, éclairage public
- (5) Services supports, formations, informatique et réseaux,...
- (6) Culture et Festivités
- (7) Milieu associatif
- (8) Police municipale, sécurité



finalisation de l'aménagement de la Plaine des Sports. Suivent ensuite les travaux indispensables liés à la voirie et aux réseaux avec 16%.

### UNE ANNUITÉ DE DETTE EN DIMINUTION EN 2023

Il convient de mettre l'accent sur l'annuité due au titre de l'année 2023, en diminution par rapport à 2022 quand bien même la collectivité a contracté un emprunt de 1 200k€ cette même année. C'est l'effet attendu de l'issue fructueuse de la renégociation de nos emprunts qui s'est concrétisée sur l'exercice 2022. Cela permet une respiration budgétaire pour 2023 de l'ordre

de 92k€ mais aussi pour les années suivantes, jusqu'en 2030.

### PERTE DE LA DSR « BOURG CENTRE »

S'agissant des dotations de l'État, le montant perçu en 2022 est encore en baisse de 152k€ par rapport à 2021, passant de 1 046k€ à 893k€. Ce montant n'est même pas à la hauteur de celui perçu en 2014 (903k€) alors que la commune compte 1 145 habitants de plus ! Nous suivons de près le recours soumis au Tribunal Administratif mais force est de constater que cela n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions.



## CRÈCHE-ALAE-ALSH-PAJ : LA MUNICIPALITÉ REPREND LE PILOTAGE

Dans le cadre de son adhésion à la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, la commune de **Fontenilles a repris le pilotage de sa politique éducative depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier.** De la crèche au PAJ, en passant par les ALAE et l'ALSH de Génibrat, cette prise de compétence enfance/jeunesse implique une reprise en

gestion de toutes les structures d'accueils et de loisirs dédiées aux 0-25 ans sur notre commune. Un des enjeux majeurs pour les 3 prochaines années sera de co-construire **un projet éducatif local** dans le cadre d'une démarche participative associant l'ensemble des acteurs qui oscillent autour des enfants et des jeunes et

œuvrent pour leur bien-être. Le tout sera opéré dans une dynamique intercommunale nouvelle, au sein d'un territoire de vie plus cohérent, renforçant ainsi **la proximité avec les familles et la transversalité entre les différents acteurs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.**



Dans ce souci de cohérence et de qualité éducative, l'équipe municipale a souhaité confier la gestion des ALAE et de l'ALSH à une fédération d'éducation populaire, experte dans le domaine de l'animation, de la formation et du loisir. C'est donc l'association **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud (LECGS)**, actuellement gestionnaire du PAJ, qui a été retenue, dans la cadre d'un appel d'offre, pour la qualité de son projet et les garanties proposées dans la reprise des directeurs-trices et

animateurs actuellement affectés aux structures.



Nous avons à cœur de faire en sorte que ce changement en cours d'année scolaire ait le moins d'impact possible pour les enfants, les familles et les équipes. **LECGS s'inscrit, sur cette fin d'année scolaire, dans la poursuite de l'organisation actuelle, tout en garantissant une qualité d'accueil et de loisirs.**



## FOCUS ALAE-ALSH : UNE ORGANISATION CONSTRUITE POUR GARANTIR UNE CONTINUITÉ DE SERVICE AUX FAMILLES

Afin de simplifier vos démarches, un seul outil regroupe désormais la gestion des inscriptions et de la facturation des ALAE / ALSH et de la restauration : **le Portail Famille** déjà utilisé pour la restauration scolaire.



### INSCRIPTION

Vous pouvez procéder à l'inscription de vos enfants sur les accueils de loisirs associés à l'école et les accueils de loisirs sans hébergement (mercredis et vacances) via **le Portail Famille de Fontenilles**. Les modalités sont les mêmes que pratiquées jusqu'à présent par la CCGT : **inscriptions avant le 15 du mois pour le mois suivant.**

### FACTURATION

- La facturation de **mai et juin** vous sera adressée par les services de la Ville **fin juillet** avec la facturation de la restauration scolaire.
- **Septembre 2023** : facturation mensuelle ALAE + restauration scolaire afin de lisser les montants sur l'année. Les ALSH seront facturés le mois suivant.

### TARIFICATION

- **Du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2023**, même tarification qu'appliquée jusqu'alors par la CCGT
- **Au 1<sup>er</sup> janvier 2024** : mise en place d'une tarification propre à la Ville regroupant restauration scolaire ET accueils de loisirs (actuellement en cours de réflexion).

Les services de la Ville travaillent en lien avec le Trésor Public pour permettre un transfert des moyens de paiement utilisés par la CCGT. Ces informations vous seront transmises à l'occasion de la première facturation.

## UNE COORDINATION LOCALE STRUCTURÉE POUR PLUS DE PROXIMITÉ, DE COHÉRENCE, DE QUALITÉ D'ACCUEIL... ET DE LOISIRS

### Olivier Sforzi : Chargé de Coopération Territoriale (CCT)

En lien direct avec les élus, sa mission est de suivre et d'évaluer l'activité des structures petite enfance, enfance, jeunesse pour en assurer l'adéquation avec les axes éducatifs, le cahier des charges spécifique à la gestion des ALAE-ALSH ainsi que la **convention territoriale globale (CTG<sup>1</sup>)**. Interlocuteur privilégié des familles et partenaires institutionnels (SDJES<sup>2</sup> et CAF 31), une partie importante de sa mission sera d'élaborer un diagnostic local enfance / jeunesse en vue de la mise en œuvre du **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**.

### Cynthia Degorgue : Coordinatrice enfance jeunesse (ALAE-ALSH-PAJ)

Directement rattachée aux ALAE, ALSH et au PAJ, sa mission consiste en la **coordination opérationnelle** des accueils de loisirs 3-18 ans (volets RH, pédagogiques, organisationnel). En lien avec le chargé de coopération territorial, les élus et l'ensemble des partenaires locaux, son rôle sera de contribuer avec les équipes d'animation à la co-construction du PEDT et à sa mise en œuvre.

### Sabrina Delgiorio : Responsable des écoles (Restauration, ATSEM et entretien des bâtiments)

En lien avec la direction générale

## QUESTIONS PRATIQUES

- **Une question relative à l'organisation des ALAE de l'ALSH ?** Les directrices-eurs des ALAE restent vos interlocuteurs privilégiés (les numéros restent inchangés et les futures adresses mails vous seront prochainement communiquées).



- **Une question relative aux inscriptions, à la facturation ?**

Sandrine, nouvelle référente administrative pour les familles, répondra à vos questions. Vous pouvez la joindre en composant le **05 61 91 55 80**, via le **Portail Famille** ou en vous rendant en mairie aux horaires d'ouverture habituels.



De gauche à droite : Sabrina Delgiorio, Cynthia Degorge et Olivier Sforzi

et les différents services municipaux, sa mission, située au carrefour des écoles, des services de restauration et de toutes les structures petite enfance-enfance-jeunesse, consiste à **coordonner** le bon fonctionnement des **agents d'entretien**, des **ATSEM<sup>3</sup>** et de la **restauration** tout en apportant des **réponses techniques** aux différentes demandes de terrain.

1. Convention de partenariat avec la CAF 31, la communauté de communes et Fontenilles / 2. Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports / 3. Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

EXPOSITIONS ET SPECTACLES



**DANSE-THÉÂTRE**  
09/06/2023 À 20H30  
« SOIF »

📍 Médialudo  
Tout public à partir de 13 ans.  
Durée 50 minutes

"La nuit. Un banc public. **Une femme, seule déroule le fil de sa vie et danse.** Helen Miller revient en arrière, dans le passé qu'elle n'a jamais révélé à personne. La nuit, elle a le droit de ne pas être vivante, le droit de ne pas faire semblant. La nuit, Helen rejoint les autres... elles, celles qui n'ont pas survécu pour pouvoir dire et tout raconter, pour sauver le monde avec des mots. Mais Helen a survécu, elle est revenue de "là-bas" et n'a rien dit... peut-être cette nuit..."



**EXPOSITION**  
DU 10/06/2023 AU 13/07/2023  
« CARMEN »

📍 Salle d'exposition Médialudo  
Vernissage le 17/06/2023

Tableaux de **Carla Reyes**. Carla Reyes est une jeune fontenilloise de 18 ans qui est tellement passionnée par l'art qu'elle envisage d'en faire son métier. Exposer ses œuvres au public sera donc pour elle le meilleur moyen de partager sa vision de l'art et d'échanger autour de ses créations. Venez nombreuses et nombreux la rencontrer lors du **vernissage prévu le samedi 17 juin à 11h** dans la salle d'expo de la Médialudo.



**VIDE BOUQUINS POUR TOUS**  
24/06/2023 DE 9H À 13H

📍 Médialudo

Suite au succès rencontré lors de notre édition 2022, la cour de la Médialudo vous est à nouveau ouverte pour une matinée durant laquelle vous pourrez vendre aux particuliers votre surplus de bibliothèque ou les livres de vos petits qui ont depuis bien grandis, vos CD, DVD, BD, mangas... tout ceci à des prix braderie. **Inscription auprès de l'équipe de la Médialudo, prix de location de table : 2€.**



**THÉÂTRE**  
06/07/2023 À 20H30  
« FRANKENSTEIN »

📍 Espace Marcel Clermont  
Tout public à partir de 10 ans.  
Durée : 45 minutes

Ce spectacle est la rencontre entre trois niveaux d'expression : **la narration, la musique et la danse.** Unique en son genre, ce spectacle est une adaptation fidèle de la structure dramaturgique de Mary Shelley, mis en musique et chorégraphié avec les moyens d'expression actuels. Un spectacle qui se déploie comme un livre illustré où le texte arrangé est lu sur de la musique explosive et groovy, et où les illustrations sont de véritables performances chorégraphiques hip-hop.



Crédit photo : Clémence Laroque

**CINÉS-CONCERTS**  
07/07/2023 À 19H30

📍 Parc de la Cazalère  
Tout public, restauration sur place

- 19h30 - Concert (programmation en cours)
- 21h (tombée de la nuit) Projection du film « **Ténor** ». Comédie réalisée par Claude Zidi Jr avec Michèle Laroque, Mohammed Belkhir et Guillaume Duhesme. Tout public. Durée 1h45.



**CINÉS-CONCERTS**  
25/08/2023 À 19H30

📍 Parc de la Cazalère  
Tout public, restauration sur place

- 19h30 - Concert (programmation en cours)
- 21h (tombée de la nuit) Projection du film « **La colline aux coquelicots** ». Film d'animation réalisé par Goro Miyazaki. À partir de 6 ans. Durée 1h30.



**GRANDE BRADERIE DE LA MÉDIALUDO**  
16/09/2023

📍 Médialudo  
Jusqu'au 30/09/2023 aux horaires d'ouverture public

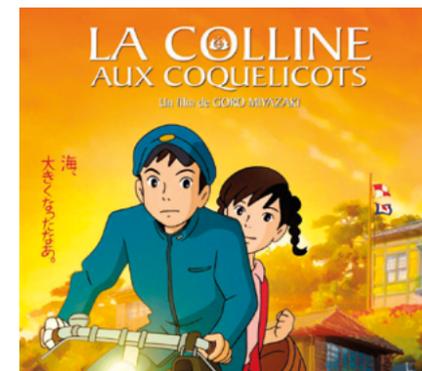
Afin de pouvoir continuer à vous proposer toujours plus de nouveautés, l'équipe de la Médialudo doit faire de la place dans ses rayonnages. Comme l'année dernière et devant le succès que vous lui avez réservé, nous aurons le plaisir de vous proposer des **jeux, jouets, CD, BD, Mangas, romans et documentaires jeunesse et adulte à petits prix.**

**ET CÔTÉ LUDO...**

- **Mercredi 14 juin** : course de voitures téléguidées (dans la cour de la Médialudo)

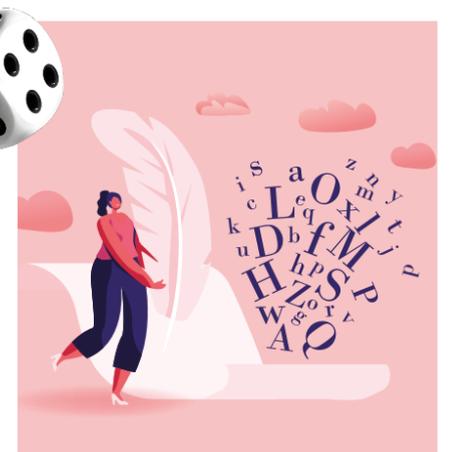


- **Vendredi 30 juin** : soirée jeux casino
- **Vendredi 28 juillet** : soirée jeux en bois + barbecue
- **Vendredi 25 août** : soirée jeux
- **Mercredi 20 septembre** : Vélo city - Espace de jeu routier pour enfants (dans la cour de la Médialudo)
- **Vendredi 29 septembre** : soirée jeux



**LES ANIMATIONS RÉCURRENTES DE LA MÉDIALUDO**

- **Ateliers d'écritures** : tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h, gratuit sur inscription. Prochaines dates : 03/06, 01/07 et 09/09.
- **Soirées jeux** : tous les derniers vendredis du mois à partir de 19h30. Repas partagé, gratuit sur inscription dans la limite de 40 places. Guettez les réseaux pour avoir les thèmes de chaque soirée !
- **Les histoires du mercredi** : un mercredi par mois à 17h, pour tout public à partir de 4 ans. Entrée libre et gratuite. Prochaines dates : 14/06 et 12/07. Le calendrier des lectures pour le dernier trimestre 2023 sera annoncé à la rentrée.



## FETE DU VILLAGE 2023 LES 16/17/18 JUIN

Après les années 2020 et 2021 qui n'avaient pas permis la tenue de l'événement dans des conditions de sécurité satisfaisantes, 2022 qui avait vu l'annulation de certaines animations - et notamment celle du feu d'artifice par décision préfectorale face aux risques importants d'incendie liés à la canicule - nous espérons cette année une réussite totale pour la fête de Fontenilles 2023 qui se tiendra **les 16, 17 et 18 juin**. De nouveau tous les acteurs de ce rendez-vous festif (comité des fêtes, élus municipaux et représentants des forains) sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour vous proposer un programme 2023 hors du commun dont nous vous dévoilons les grandes lignes sur cette page. Restez à l'écoute du programme définitif de la fête qui devrait être disponible une quinzaine de jours avant le coup d'envoi des réjouissances. Nous savons pouvoir compter sur vous pour venir nombreuses et nombreux faire battre le cœur de Fontenilles à l'occasion de ce week-end de récréation, de divertissement et de partage dans la bonne humeur.

### VENDREDI 16 JUIN 17H30

Ouverture de la fête annuelle  
Fête foraine  
**21H00**  
Soirée dansante animée par DJ « Voltige »

### SAMEDI 17 JUIN MATIN

- 11h Messe
- 12h Dépôt de Gerbe
- 12h30 Apéritif offert par le Conseil Municipal avec animation musicale

Place Salle Fraysse (déplacé à la Maison des Loisirs en cas de pluie)

### APRÈS-MIDI

- Fête foraine
- Concours de pétanque

### SOIRÉE

- Repas du comité des fêtes
- Espace Marcel Clermont
- Orchestre "Maxime Lewis" 1<sup>ère</sup> partie
- Feu d'artifice tiré depuis l'Église
- Orchestre "Maxime Lewis" 2<sup>e</sup> partie



Orchestre "Maxime Lewis"

### DIMANCHE 18 JUIN MATIN

- Concours de pêche
- Marches avec Courir à Fontenilles
- Ouverture de la forge pour démonstrations et visites
- Rail miniature
- Marché de plein vent

### APRÈS-MIDI

- Fête foraine
- Bal Musette

### SOIRÉE

- Fête foraine
- Concert Musica'Font à 17h

Église Saint-Martin

- Clôture de la Fête



Groupe "Morisette"



Groupe "Morisette"

### CONTRAINTES DE CIRCULATION

- Du lundi 12 au lundi 19 juin les parkings de l'Espace Marcel Clermont seront interdits au stationnement
- La circulation sera coupée :
  - Rue du 19 mars 1962 entre les deux piétonniers des écoles maternelles et élémentaires de la Fontaine - du vendredi 16 juin 17h30 au dimanche 18 juin 23h (emplacement artisans forains).
  - Rue du 11 novembre 1918 et Rue du 8 mai 1945 : le samedi 18 juin de 22h à 23h30 (feu d'artifice de l'Église Saint Martin).
  - Rue Pairoules : du samedi 17 juin de 13h au dimanche 18 juin 02h.
  - Impasse du clos de l'Aussonnelle : du samedi 17 juin à 13h jusqu'au dimanche 18 juin 02h. Une déviation sera mise en place au niveau du lotissement Le Village vers la Résidence du Moulin.
- Le stationnement sera interdit sur la place Sylvain Darlas du samedi 17 juin - 13h au dimanche 18 juin - 13h



## FONTENILLES À NOUVEAU SUR LES PLUS HAUTES MARCHES DES PODIUMS EN GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE !

Les 11 et 12 mars était organisée à Saint Jean, la première compétition de la saison en catégorie Fédérale B et Fed Occ. **Fontenilles Gym a obtenu de très beaux résultats** lors d'un weekend riche en émotions. En effet, sur 5 équipes engagées, 4 finissent sur le podium (dont 2 à la première place) et la 5<sup>e</sup> équipe ne finit qu'à un point de la 3<sup>e</sup> place.

### FÉDÉRALE B :

- **Catégorie 7-9 ans avec** : Adèle, Eva, Lucile, Lyana et Paola : 1<sup>ères</sup>
- **Catégorie 7-8 ans :**  
**Équipe 1** avec Agathe, Calie, Lexie, Milia et Shanna : 3<sup>e</sup>  
**Équipe 2** avec Alice, Inaya, Lyah, Manola et Nicole : 6<sup>e</sup>
- **Catégorie 10-11 ans avec** : Eileen, Elisa, Kim, Manon : 2<sup>e</sup>



### FÉD OCC. :

- **Catégorie 10-11 ans avec** : Chloé, Léna, Mellina, Naomi et Rose : 1<sup>ères</sup>



Fontenilles Gym est également très fier des beaux résultats des 5 équipes loisirs lors du Challenge Départemental organisé à Blagnac le 4 février dernier :

- 4<sup>e</sup> : Elisa, Léna, Louise, Margot et Lola
- 8<sup>e</sup> : Olivia, Lila Rose, Inès, Lila et Loïs
- 12<sup>e</sup> : Emma, Nina, Sophia et Lisa
- 13<sup>e</sup> : Charline, Emma, Leymis, Rose et Victoria
- 17<sup>e</sup> : Jade, Olivia et Charlie

**Bravo pour leur travail rigoureux** réalisé à chaque entraînement qui porte ses fruits. Le club et leur coach Delphine sont très fiers de ces beaux résultats. Fontenilles Gym favorise la formation des jeunes cette année avec, Fanny intégrée en formation BPJEPS en alternance, les anciennes gymnastes Manon et Naomi présentes sur ce week-end de compétition ainsi qu'Elina et Emma sur les groupes loisirs. Rendez-vous est donné le week-end des 27 et 28 mai à Condom pour la compétition interdépartementale. Nous leur souhaitons encore de beaux résultats, beaucoup de plaisir et d'émotions.

## NAMIB'AIDE

Namib'Aide est une association Fontenilloise loi 1901 à but non lucratif créée par Franck Hennig et sa femme qui œuvre afin **d'améliorer la scolarisation des enfants de l'école Kameru d'Opuwo**, de leur fournir des vêtements et tout le matériel scolaire nécessaire (uniformes, bureaux et chaises - fabriqués en local, stylos, sacs scolaires...). L'objectif de l'association est de maintenir ces enfants scolarisés pour qu'ils prennent plaisir à étudier et de leur permettre ainsi d'entrevoir un avenir meilleur. Namib'aide a démarré en janvier le **parrainage d'élèves de l'école**. 1 enfant = 1 parrain/marraine = 70€ par an incluant son uniforme (pantalon ou jupe, chemise, pull, chaussures, chaussettes), ses stylos et son sac d'école. L'objectif est d'atteindre 50 parrainages cette année contre 25 l'année dernière. **L'association compte sur le soutien de toutes et tous car rien ne peut se réaliser sans les dons.**



Pour aider Namib'Aide :  
[www.namibaide.com](http://www.namibaide.com)  
06 89 47 96 29  
@namib\_aide

À noter dans vos agendas : le prochain **"Les assos font leur forum"** qui aura lieu **samedi 9 septembre** de 9h30 à 12h30 au Parc de la Cazalère.





SANTÉ - HANDICAP



Claire Lannes, kinésologue au sein du cabinet paramédical du Château d'eau vient de s'installer sur notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

**Vous pouvez la joindre au 06 29 87 71 60 ou sur le mail : eclairetesens@gmail.com**  
**Pour plus d'informations : eclairetesens.fr**

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver tous les professionnels de santé dans l'annuaire professionnel rubrique médical et paramédical sur notre site internet ou via notre application mobile City All.



Site internet



Application

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

les dates du Salon du Bien-Être 2023 : **samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre** toujours à l'Espace Marcel Clermont. Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette deuxième édition.



FAMILLE



SORTIE ANNUELLE DES AÎNÉS

Cette année, la **sortie des aînés** aura lieu **le jeudi 28 septembre à Auch**. Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres courant juin/juillet le détail de la journée et les modalités d'inscription ainsi que des informations en ligne sur le site internet de la commune, rubrique « seniors/événements/animations ».



Bruno Hourcade, Christophe Tountevich et Betty Even

RETOUR SUR LA DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 28 JANVIER 2023

Une **centaine de participants** pour cette **1<sup>ère</sup> édition** de la dictée intergénérationnelle organisée à Fontenilles en présence de notre invité surprise **Bruno Hourcade**. Des lots à gagner, une pause gourmande organisée par le **PAJ** et un spectacle proposé par **l'association Jazz Dance**, tout ceci dans une ambiance conviviale et familiale. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette manifestation... **et rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !**

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Chaque année la commune recense les personnes âgées fragiles et vulnérables vivant à leur domicile. L'inscription se fait en mairie par téléphone au **05 61 91 55 80**, par les personnes elles-mêmes, les proches ou les relations. N'hésitez pas à vous faire connaître, ce dispositif vous permet d'être inscrits au registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Plus d'informations sur le site de la **mairie – rubrique social/santé/séniors**



Articles à découper et à poser sur le frigo !  
 Nous vous souhaitons un bon appétit !



ET SI ON SE FAISAIT UN RESTO ?

Le printemps est là et vos papilles toutes aiguisées se demandent encore où se régaler à Fontenilles. À emporter, sur place, en terrasse, vous trouverez chez nos restaurateurs locaux de quoi régaler votre famille et vos proches. Que ce soit pour un repas professionnel, un séminaire, ou simplement un bon moment, laissez-vous guider. **Petit focus sur notre offre locale de restauration !**



B'KO, AU VILLAGE, AU VILLAGE

**Benjamin, Kevin et Léonie** vous accueillent tous les soirs pour préparer vos commandes à emporter. Reprise en 2017 par une équipe dynamique et joviale, B'KO vous propose chaque mois une nouvelle pizza, préparation minute, à emporter uniquement. Possibilités de commande de pizzas sur plaque pour événements spéciaux, 24 h à l'avance. Ouvert du mardi au dimanche, 17h30-21h30

Pour commander : **05 34 48 93 80**  
 f www.Bko-pizza.com

CHEZ LULU, AU VILLAGE

Repris en 1989 par **Lionel alias « Lulu »**, le café du village a évolué pour devenir un incontournable des repas du midi. **Cuisine familiale et traditionnelle**, concoctée par **Betty**, bien connue des habitués pour sa cuisine riche et généreuse. Cet incontournable est fréquenté tant par les anciens du village que par les ouvriers des communes environnantes. Au printemps, sa terrasse vous ravira certainement ! Ouvert les midis du lundi au vendredi.

Pour réserver : **05 61 91 21 40**

LES TABLES DE LA FONTAINE, À L'ESAT (AGAPED) CLERMONT CAPELAS

Dans un cadre paisible, un décor cosy, les *Tables de la Fontaine* vous invitent à prendre le temps d'une pause gourmande. Le chef élabore chaque jour le menu pour vous proposer **une cuisine élégante et savoureuse**. Ce restaurant d'application vous permettra aussi d'accompagner les résidents dans la mise en pratique de leur enseignement. En compagnie des personnages des Fables de la Fontaine ou sur la **terrasse ombragée**, venez découvrir leur menu du jour du lundi au vendredi. Profitez également du **service traiteur** pour vos réceptions et événements professionnels ou associatifs. **Deux salles de séminaire** sont à votre disposition si vous souhaitez profiter du cadre des Tables de la Fontaine pour organiser séminaire, réunions de travail, assemblée générale.

Pour réserver : **05 62 14 38 41**  
 www.lestablesdelafontaine.fr



LOCKER

Les commerçants du Centre Commercial Les Portes de Savès vous amènent un nouveau service depuis janvier dernier. Vous pouvez déposer ou retirer vos colis **Mondial Relay** dans le tout nouveau locker côté zone postale en face du tabac presse. Celui-ci est accessible 7j/7 - 24h/24.



L'OCCITANE, AU CENTRE COMMERCIAL

Créée par son illustre pizzaiolo **David** en 2010, cette pizzeria traditionnelle vous accueille pour déjeuner du lundi au vendredi de 11h30 à 13h. Avec des formules pizza / salade, vous trouverez ici un emplacement idéal pour déjeuner entre amis, en famille, entre collègues. David vous propose aussi sa carte de pizzas à emporter du lundi au samedi, midi et soir. Fermé le Dimanche.

Pour réserver ou commander : **05 34 47 75 35**

f Pizzeria l'Occitane à Fontenilles



L'INSTANT CRÊPES

**David**, le plus breton des Fontenillois, vous attend les mercredis et vendredis soir sur le parking de l'Espace M. Clermont (18h à 20h30) et vous propose ses recettes traditionnelles (sucrées et salées) agrémentées de produits du sud-ouest avec des ingrédients frais, gourmands et de qualité.

Pour commander : **06 95 13 86 13**

linstantcrepes.com





## « UN GESTE POUR LA NATURE » ÉDITION 2023 : DIMANCHE 25 JUIN

La municipalité renouvelle l'opération de nettoyage de la commune « **Un Geste pour la Nature** » qui aura lieu **dimanche 25 juin à partir de 9h30 à la Maison des Loisirs**. Cette année l'événement se déroulera sur une **thématique « magique »** avec les « **sorciers unis pour la nature** » ! Ainsi la commune de Fontenilles sera divisée en quatre zones placées sous la protection d'êtres aux pouvoirs magiques :

- Génibrat avec Merlin au royaume vert
- Centre ville / Berdoulet / Saint Flour avec le Guerrier de Terre
- Magnolias avec la sorcière druidique
- La fontaine / les Genêts avec la sorcière celtique

**N'hésitez pas à venir déguisé(e)s**, la Nature a besoin de vous ! L'équipe d'un Geste pour la Nature travaille actuellement sur des formules de potions magiques qui vous seront révélées à l'occasion de cette matinée clôturée par la traditionnelle collation et la remise d'un petit cadeau à tous les participants.

Côté animations l'association **La fresque du climat** sera présente pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement au moyen d'un jeu collaboratif où les participants co-construisent une fresque.

**Venez nombreuses et nombreux !**



### LES CIRCUITS DE RANDONNÉES FONTENILLOIS

Afin d'améliorer vos promenades la commune a créé les CRF, Circuits de Randonnées Fontenillois. Ceux-ci ont fait l'objet d'un balisage, balisage qui est, sur certains parcours toujours en déploiement. Nous avons malheureusement constaté des **dégradations** sur ces poteaux et cette signalétique mise en place par le service des espaces verts. Des fléchages ont été détériorés ou enlevés ce qui peut sensiblement dérouter les randonneurs voire présenter un risque d'égarement. **Nous appelons donc au bon sens** de toutes et tous pour faire cesser ces dégradations.



Nous tenons également à sensibiliser les randonneurs sur le respect des parcours et des propriétés privées qui peuvent être traversées. En effet, la commune met en place des **conventions de passage** avec les propriétaires privés afin de permettre une activité de promenade non motorisée sur ces portions de chemin définies. Nous vous remercions de bien **respecter le balisage** (des promeneurs « hors CRF » nous ont été signalés - notamment dans le quartier des Magnolias). Le non-respect de ces parcours impliquerait une remise en cause des conventions de passage et donc à terme, une modification des circuits.

## LA MAIRIE VOUS CONSULTE



Dans un souci d'amélioration de ses services à la population la mairie de Fontenilles souhaite recueillir vos opinions sur différentes thématiques. Vous pourrez accéder à ces questionnaires en ligne en flashant les QR-Codes ci-dessous ou renseigner l'adresse indiquée dans la barre de votre navigateur internet. Ces questionnaires sont anonymes et ne vous prendront que 5 minutes.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, nous expérimentons une ouverture de l'accueil jusqu'à 18h30 en semaine. Cette ouverture, qui a lieu le jeudi soir, vient en remplacement de celle du samedi matin.

Participez au questionnaire : [ville-fontenilles.fr/q-horaires/](http://ville-fontenilles.fr/q-horaires/)



### MARCHÉ DE PLEIN VENT DE FONTENILLES

Faites-nous part de vos avis sur le marché, lieu, jour, offre proposée par les commerçants et animations. Participez au questionnaire :

[ville-fontenilles.fr/q-marche/](http://ville-fontenilles.fr/q-marche/)



### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après la mise en place il y a 4 mois de l'extinction de l'éclairage public, nous dressons un premier bilan de cette mesure que vous trouverez en préambule du questionnaire qui sollicite vos avis.

Participez au questionnaire : [ville-fontenilles.fr/q-eclairage/](http://ville-fontenilles.fr/q-eclairage/)



*Nous vous remercions pour votre participation qui nous aidera à ajuster notre offre de services pour répondre au mieux à vos attentes.*

### Fontenilles au Cœur

Mai 2023, nous voilà à mi-mandat. Dans un contexte difficile, nous avons eu à cœur de mener à bien les engagements pris en 2020. Trois années riches d'événements, de projets lancés et aboutis. D'autres en cours et à venir d'ici 2026. L'occasion de rappeler ici ce qui fait l'identité de notre groupe et la manière dont nous abordons nos fonctions d'élus, tournés vers l'intérêt de nos concitoyens. Nous avons placé la proximité au cœur de nos actions. En effet, de nouveaux canaux de communication ont été mis en place depuis notre arrivée :

- La parole donnée au public à chaque Conseil Municipal
  - La newsletter avec à ce jour 1 255 abonnés
  - Une communication régulière adressée aux familles via le Portail famille, qui se renforcera très prochainement avec le transfert de la compétence Enfance
  - La Lettre aux Assos
  - Le site de la commune plus moderne, lisible et actualisé très régulièrement, les pages Facebook et Instagram
  - L'application City Hall, gratuite et accessible à tout un chacun avec la possibilité de recevoir des notifications
  - La modernisation et le déploiement de nouveaux panneaux lumineux
- Mais aussi et surtout les Conseils de Quartiers, dont les 4 premières réunions ont réuni 250 personnes, et où tous les sujets qui vous concernent ont pu être abordés, débattus, expliqués. Ces premières réunions en annoncent d'autres, que nous espérons toutes aussi riches en échanges directs.

Au fil des réunions publiques, ateliers, permanences d'élus, nous avons pris en compte vos attentes au mieux afin de mener à bien nos projets, au plus proche de vos besoins. Nous avons sollicité votre avis et besoins pour l'adhésion à la Communauté de Commune : formidable succès d'exercice direct de la parole des fontenillois(e)s. Nous le renouvellerons sur d'autres sujets.

Sur le plan de la sécurité de nombreux chantiers nous attendaient. A ce jour des travaux de sécurisation ont été réalisés route de Magnès, puis route de Bonrepos. Sont en cours les études pour sécuriser le secteur de Taillade (en lien avec le Conseil Départemental 31) mais également pour sécuriser l'accès du lotissement des Genêts vers le village.

L'espace La Fontaine offre désormais de nouveaux locaux mutualisés entre le scolaire, le périscolaire et le milieu associatif.

Les travaux d'agrandissement de la crèche, en cours, permettront, outre l'agrandissement de la structure, la réalisation d'un Relais Petite Enfance (RPE). Vous le voyez, nous restons impliqués sur de nombreux sujets, communaux et intercommunaux, et ne pouvons que constater le peu d'engagement des élus d'opposition, absents lors de nombreuses réunions communales (commission d'appel d'offres dont la Vice-Présidente est issue d'un groupe d'opposition, commissions thématiques, etc.) et intercommunales. À noter l'absence totale des élus communautaires représentant le Groupe Fontenilles Ensemble à la Gascogne Toulousaine depuis 2020. Se plaindre de n'avoir aucune information en pratiquant la politique de la chaise vide relève de la mauvaise foi de la part de nos opposants. Ce désengagement s'est traduit cette année par un refus complet de débattre que ce soit à la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire comme au vote du budget primitif 2023. Aucune question, aucune remarque : juste un vote contre. Est-ce une manière utile de remplir le mandat pour lequel on a été élu(e) ? On peut se poser la question.

« Critiquez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » disait-on jadis. Cela relève d'une politique d'un autre temps et le Renouveau semble s'être perdu dans un Ensemble fatigué, quelle ironie du sort que ce rapprochement.

Vous, Fontenillois, Fontenilloises, attendez autre chose de la part de vos élus. Nous y restons attentifs.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur

Pour nous contacter : [contact@fontenilles2020.fr](mailto:contact@fontenilles2020.fr) - Facebook : fontenilles2020

### Fontenilles Ensemble

Monsieur le Maire aurait-il oublié ses engagements de campagne ? Les promesses de communication, concertation, anticipation... semblent être oubliées. Le cas des ordures ménagères en est une illustration. Les habitants s'étonnent du nombre de levées d'ordures par an et du coût que la TOMI va générer pour les ménages. La réponse du maire via Facebook met les fontenillois devant le fait accompli : il n'a pas informé la population et selon lui, cela ne s'appliquerait qu'un an après l'adhésion de Fontenilles au Grand Ouest Toulousain. Aucune lisibilité pour les locataires. L'affichage restreint (site mairie, Newsletter, panneau d'affichage) laisse une catégorie de la population (notamment les seniors) sans connaissance du changement. Il a pourtant affirmé en Conseil Municipal avoir travaillé avec ses équipes depuis plusieurs mois avec le Grand Ouest en vue de l'adhésion de Fontenilles. Il ne peut pas ignorer l'information relative au fonctionnement de la TOMI alors qu'il invite la population à aller récupérer les bacs de tris et le composteur. Monsieur le Maire se dit transparent, porteur de la démocratie participative en mettant en place les conseils de quartier alors qu'il dissimule des informations conséquentes pour le budget des administrés. Nous, groupe d'opposition, lui demandons de consulter les administrés au sujet de la TOMI.

Quel bilan au bout de trois années de mandat : 3 démissions d'élus majoritaires, le départ des deux policiers municipaux, disparition du club du 3<sup>e</sup> âge... Monsieur le Maire s'essoufferait-il ? À moins que le bien-être de ses administrés ne soit plus sa priorité ?

Pour « Fontenilles Ensemble » Annie Degeilh - Lucien Dolagbenu - Prescilla Sandoval - Laurent Sarica - Fabienne Vitrice.

Nous sommes à votre écoute le mercredi de 18h à 20h à la salle Miquel. Ou par mail : [contact@fontenillesensemble.com](mailto:contact@fontenillesensemble.com)

### Fontenilles le Renouveau pour Tous

#### Police Municipale

La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, aujourd'hui qui s'occupe de ces fonctions dans notre commune ? Depuis plusieurs mois, nous sommes passés de deux agents de police municipale à zéro agent et un ASVP. Pourquoi ? Est-ce une volonté de la majorité de supprimer la police municipale dans notre commune ou bien c'est un manque d'anticipation pour les remplacer ?

#### Aménagement de la plaine des sports

Nous avons abordé le sujet lors de la dernière tribune, nous avons voté contre concernant cet aménagement disproportionné, aussi, ce n'est plus une estimation mais une prévision budgétaire Communale M14 pour notre commune de **1 614 100 €**. Nous restons toujours sur notre position, et nous estimons qu'il y a plus URGENT à faire sur notre commune, comme :

- Arrêt de bus pour nos écoliers.
  - Refaire nos routes communales qui sont dans un état lamentable.
  - Un aménagement ou construction d'une salle appropriée pour nos assistantes maternelle qui s'occupent de nos enfants.
  - Création de pistes cyclables pour notre sécurité.
- Restant toujours à votre écoute.

Permanence au local de la maison Miquel à côté de la forge. - Email : [monfraix.therese31@gmail.com](mailto:monfraix.therese31@gmail.com) - Par courrier : Boite à lettres à la Mairie Thérèse MONFRAIX - Pascal CHONG KEE



DIMANCHE

**25**  
JUIN

UN GESTE 

**MAGIQUE**

POUR  
LA

**NATURE** 



MAISON DES  
LOISIRS

| **9h30**



VILLE DE  
FONTENILLES